

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR.TRICE DES RESSOURCES HUMAINES

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions

Directeur.trice des ressources humaines au Centre Hospitalier de Cadillac

Cotation de la part fonctions de la PFR :

2,7

Centre hospitalier (ou direction commune) : Centre Hospitalier de Cadillac au sein de la direction commune du centre hospitalier intercommunal du Sud-Gironde, centre hospitalier de Cadillac, centre hospitalier de Bazas, au pôle public médico- social de Monségur et au centre de soins et maison de retraite de Podensac (Gironde)

Adresse : 89 rue Cazeaux-Cazalet 33410 CADILLAC-SUR-GARONNE

Accès par :

En voiture: Accès par l'A62, la D10 ou la D1113E

En bus : www.gironde.fr (ligne 501) - Arrêt «cadillac»

En train : voyages-sncf.com (Gare de Cérons située à 1,5 km)

Personne à contacter : secretariat.direction@ch-cadillac.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

La direction commune Sud Gironde regroupe depuis 2015 5 établissements du territoire du Sud Gironde : le Centre Hospitalier Sud Gironde (Langon- La Réole), le Centre Hospitalier de Cadillac, le Centre Hospitalier de Bazas, le Centre de soins - Maison de Retraite de Podensac ainsi que le Pôle Public Médico-Social de Monségur. Cela représente plus de 2500 agents et un total de 1 588 lits et 282 places répartis selon les disciplines suivantes :

MCO : 151 lits et 48 places

SSR : 82 lits et 2 places

Psychiatrie : 490 lits et 198 places

Filière gériatrique : 683 lits et 32 places

Handicap : 212 lits et 2 places

La direction commune est partie prenante dans le GHT « Alliance 33 » composée des 10 établissements du département de la Gironde et dont l'établissement support est le CHU de Bordeaux.

Le centre hospitalier de Cadillac est un établissement public de santé, spécialisé dans la prise en charge de la maladie mentale et de l'accompagnement des souffrances psychiques implanté sur un territoire de près de 500 000 habitants qui s'étend de la métropole Bordelaise jusqu'au Sud Gironde avec un maillage territorial important en intra et extrahospitalier).

Il représente 460 lits et 298 places, 80 structures, 1300 agents dont 75 médecins

et un budget total de plus 85 millions d'euros

Il est organisé en pôles management, logistiques et cliniques pour enfants, adultes et personnes âgées ainsi qu'un pôle médico-légal comprenant UHSA, UMA, USIP. L'établissement organise des consultations spécialisées : addiction, anxiété-douleur-Toc, psycho traumatisme, problème sexuel, hypnose médicale. Cinq programmes d'éducation thérapeutique sont en cours.

Le centre hospitalier est labellisé niveau 1 dans la prise en charge de la réhabilitation psychosociale. Il est également labellisé « démocratie sanitaire ». La direction coordination générale des soins participe à un PHRIP inter - établissement.

Il participe à deux GCS : « Rives de Garonne » et « PSY 33 ».

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

☞ Liaisons hiérarchiques

Directeur général de la direction commune.

Directeur délégué du Centre Hospitalier de Cadillac.

☞ Liaisons fonctionnelles

Equipe de direction du Centre Hospitalier de Cadillac et de la direction commune

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Animation de mise en œuvre de la stratégie RH pour le personnel médical et non médical en matière de recrutement, attractivité/fidélisation, GPEC, formation, prévention des risques professionnels, qualité de vie au travail
- Gestion du recrutement, des carrières, de l'évaluation, du temps de travail et de la paie pour l'ensemble du personnel médical et non médical
- Veille juridique et contrôle de l'application de la réglementation et des règles RH internes à l'établissement
- Formalisation et réalisation du projet social en partenariat avec les représentants du personnel
- Pilotage et animation du dialogue social et des instances représentatives du personnel
- Pilotage et suivi budgétaire de la masse salariale, élaboration de l'EPRD pour le titre 1 en lien avec la direction des finances
- Production et analyse des données en lien avec le domaine RH
- Gestion des contentieux liés au domaine d'activité

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

- Participation à l'élaboration du projet établissement 2021-2025 dans ses domaines de compétences, et notamment élaboration du nouveau projet social
- Conduite des actions inscrites dans l'agenda social, au regard du calendrier de mise en cours des différentes réformes structurelles en cours (réforme fonction publique, Ségur de la santé sur le volet du personnel médical et non médical) ainsi que des sujets propres à l'établissement (ex politique de remplacement)
- Formalisation et mise en œuvre d'une démarche institutionnelle relative à la qualité de vie au travail
- Contribution à la définition, la construction et à la mise en œuvre des

projets à l'échelle du territoire, dans le cadre de la direction commune, du GHT, du PTSM ainsi que du partenariat avec le Centre Hospitalier Charles Perrens

Profil souhaité du candidat

Compétences professionnelles requises / prévues :

Compétences techniques :

- Techniques de management et d'animation d'équipes
- Connaissances juridiques liées au domaine d'activité (droit de la fonction publique, fonctionnement des instances représentatives du personnel)
- Connaissance des règles budgétaires
- Techniques de communication, de négociation et gestion de conflits
- Technique de gestion de projet (conception, conduite, évaluation)
- Maîtrise des outils bureautiques
- Capacités rédactionnelles et d'expression orale

Aptitudes professionnelles

- Capacités managériales, capacité à déléguer
- Qualités relationnelles, diplomatie, sens de la communication, capacité d'écoute et disponibilité
- Sens des responsabilités, aptitude à décider et à négocier, loyauté à l'égard de l'institution
- Rigueur et méthode, sens de l'organisation
- Capacité d'anticipation, force de proposition

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

Exercice multi site

Exercice au sein d'une direction commune (poste éligible à la prime de direction commune)

Participation garde administrative (indemnité compensatrice de logement)

Mise à disposition de véhicule pour déplacements professionnels, téléphone professionnel